

COMMUNIQUÉ

IMPRIMERIE COMMUNE

Il aura fallu plus de six mois aux organisations syndicales respectives de *la Provence* et de *Nice Matin* pour signer un accord de méthode fixant le cadre concernant la mutualisation de l'impression des deux titres.

En effet celui-ci fût signé le 14 novembre 2023 avec l'engagement des directions de transmettre à notre avocat et notre cabinet d'expertise une liste de documents indispensables et nécessaires pour la bonne marche du projet.

Le 21 décembre dernier un calendrier a été établi pour rentrer ENFIN dans le vif du sujet. Ce lundi 15 janvier nous avons rencontré les directions des deux titres sur le site du Cannel des Maures, **et RIEN de ce qui a été signé dans cet accord de méthode n'a été respecté !**

Nous avons donc convenu de nous revoir, une fois de plus, lorsque les directions auront tenu leurs engagements !

Nous avons aussi rappelé à nos directions qu'il fallait désormais nous présenter un projet construit, précis et ambitieux faute de quoi le centre d'impression commun ne verra jamais le jour !

NOUS NE SIGNERONS PAS DE CHÈQUE EN BLANC À NOS ACTIONNAIRES MILLIARDAIRES.

**L'intersyndicale *Nice Matin /
La Provence***

Thierry Camusso : 06 60 66 26 99

Julien Farina : 07 60 43 89 31

Sabrina Meriai : 06 03 88 58 11

